

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Le réseau des Voies Lyonnaises continue de se développer suite aux nombreux bilans de concertation

La Métropole de Lyon a mené plusieurs concertations avec les différents acteurs du territoire et notamment les communes pour présenter, échanger et travailler sur les différentes Voies Lyonnaises qui maillent le territoire. Comme pour la grande majorité des VL, les concertations se sont déroulées dans un climat propice aux échanges, permettant aux élus de valider l'opportunité des projets ainsi que les tracés.

Les concertations concernant les Voies Lyonnaises poursuivent plusieurs objectifs :

- Fournir une information claire sur le projet d'aménagement des espaces publics
- Permettre l'expression des attentes, des idées et des points de vue
- Optimiser ce projet dans ses objectifs et dans les réponses à apporter

Les dossiers de concertations étaient disponibles dans toutes les mairies concernées par les tracés, ainsi qu'à l'hôtel de métropole et sur son site internet. Ils ont permis de recueillir les commentaires du public. Des réunions publiques ont également été organisées.

Ces concertations ont porté sur des tronçons spécifiques sur les différentes Voies Lyonnaises, à savoir les lignes 5, 6, 9, 10 et 12.

**Lorsqu'aucune solution évidente n'est apparue sur un tracé spécifique, la concertation a permis de faire remonter un certain nombre d'alternatives qui sont actuellement étudiées.**

Avec la validation des bilans de concertation, les études de conception se poursuivent et de nouveaux échanges seront organisés avec les habitants, commerçants et usagers.

5

#### **Voie Lyonnaise 5 : carrefour de la route de Brignais et le canal de l'Yzeron à Oullins-Pierre-Bénite**

Le périmètre de la VL5 concerné par cette concertation démarre à l'ouest d'Oullins-Pierre-Bénite, à l'intersection entre la route de Brignais et l'avenue de l'Aqueduc de Beaunant et se termine au niveau de la passerelle SNCF sur l'Yzeron, à proximité de la gare d'Oullins. Plusieurs scénarios ont été proposés, tous recueillant des avis équilibrés. Aucune solution ne s'est montrée pleinement satisfaisante à la fois pour assurer la sécurité et la continuité des voies cyclables, des cheminements piétons, et pour résoudre les conflits entre usagers (automobiles, transports en commun, piétons et cyclistes), et à la demande de la commune, les études et discussions vont se poursuivre sur ce tronçon.

6

#### **Voie Lyonnaise 6 : l'avenue Georges Clémenceau à Saint-Genis-Laval**

La concertation portait sur l'aménagement de la VL6 dans la commune de Saint-Genis-Laval, de l'intersection entre la Grande rue d'Oullins et le chemin de Sanzy jusqu'au rond-point Gadagne - Clémenceau à Saint-Genis Laval. Si l'axe présente aujourd'hui deux bandes cyclables de part et d'autre de la route, elles ne sont pas sécurisées et séparées de la circulation automobile. L'aménagement prévu réunirait les deux bandes cyclables côté Ouest de l'axe en les transformant en une voie bidirectionnelle. Cette solution permet de garder intact les deux sens de circulation automobile, le maintien des largeurs de trottoirs existants ainsi que le stationnement.

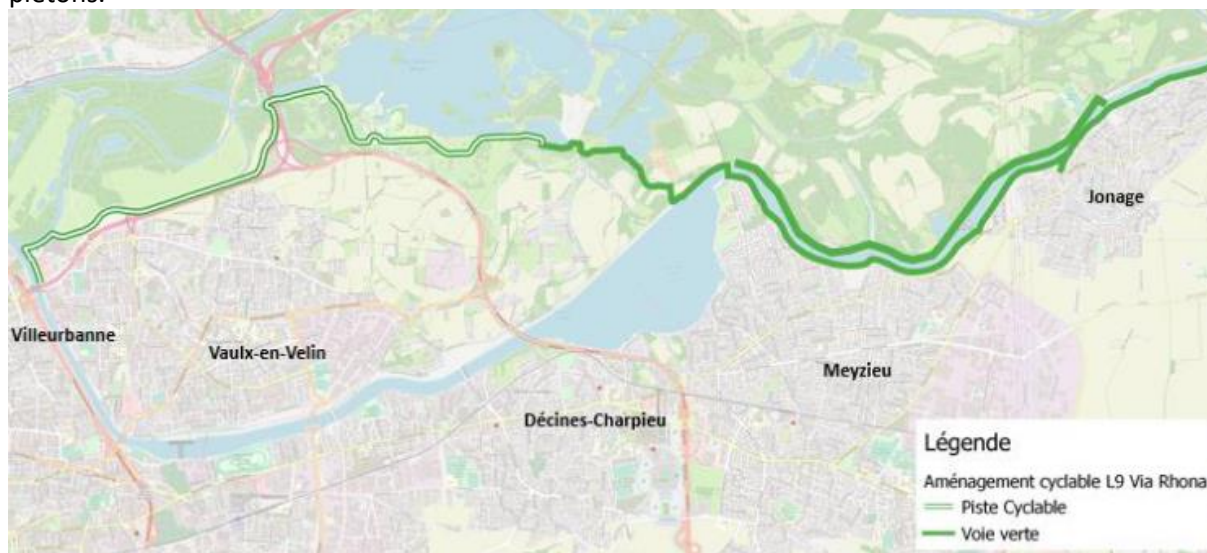


Perspective de la VL6 sur l'avenue Georges Clémenceau à Saint-Genis-Laval

9

### Voie Lyonnaise 9 : de la rue du Canal (Villeurbanne) à la commune de Jonage

Depuis Villeurbanne Saint Jean jusqu'à Jonage, il a été retenu que la VL9 suit le tracé de la ViaRhôna qui sera élargie sur certains tronçons. La VL9 emprunte le chemin de halage au Nord du canal de Jonage. Ce tracé est plus direct et moins accidenté que l'itinéraire au sud du canal, qui croise plusieurs accès circulés. Cela permet également de prioriser le cheminement Sud, côté Meyzieu aux piétons.

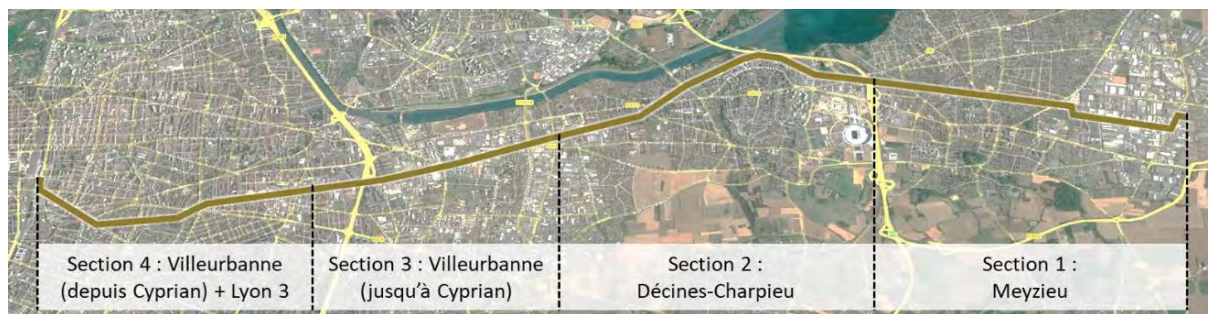


Types d'aménagements prévus sur la VL9 Est (l'option du passage par le Nord du canal est retenue)

10

### Voie Lyonnaise 10 : De Meyzieu au 3<sup>ème</sup> arrondissement de Lyon

Le tronçon concerné par cette concertation commence à l'extrémité est de la ligne, au niveau de la gare de tramway Meyzieu ZI et se termine au niveau du carrefour Pompidou/Villette à Lyon 3e, sur un parcours de 14,3 km. L'itinéraire de la VL10 possède des aménagements cyclables, avec des typologies différentes. La VL10 se trouve principalement le long de la ligne de tramway T3. Les aménagements consisteront à des améliorations ponctuelles, notamment aux endroits les plus étroits. Plus de 2 000 m<sup>2</sup> d'espaces verts seront aménagés le long de la VL10 notamment aux abords des passages piétons et intersections.



*La VL10 : le secteur Est divisé en 4 sections*

Au-delà de l'amélioration du réseau déjà existant, les différents secteurs connaîtront des aménagements spécifiques :

- Section 1 : la Voie Lyonnaise 10 empruntera les aménagements déjà existants. Ces derniers seront améliorés pour correspondre aux standards des Voies Lyonnaises avec un élargissement de la voie cyclable et comprenant aussi une attention particulière pour les piétons (élargissement des trottoirs, nouvelles traversées piétonnes, sécurisation des cheminements) et la végétalisation.
- Section 2 : pour assurer la continuité des circulations piétonnes et cyclistes distinctes, l'une des hypothèses est de mettre la rue Émile Bertrand à sens unique avec la création d'un dépose-minute au niveau du groupe scolaire.
- Section 3 : à Villeurbanne, la VL10 emprunte la rue de la Ligne de l'Est. Il s'agit d'améliorer le confort des piétons, des arrêts du tramway et des cyclistes sur des portions parfois peu larges. Le profil varié de cette longue rue demande des insertions différentes en fonction des usages, des services (tramway, Rhône Express, déchetterie, lycée, ou des futurs projets comme la ZAC Grandclément). Plusieurs travaux seront nécessaires pour contribuer à une meilleure prise en compte des besoins de chacun.
- Section 4 : Aujourd'hui la voie cyclable arrive directement sur la place de la Reconnaissance, au milieu d'une zone piétonne, les flux sont mélangés et occasionnent des conflits. Il a été décidé de séparer la future VL10 des flux piétons, tout en lui permettant de traverser la place. Cet aménagement va permettre une meilleure sécurité et lisibilité de l'espace public.

12

### **Voie Lyonnaise 12 : Trion-Vieux Lyon & Rockefeller**

Deux secteurs ont suscité beaucoup de contributions lors des concertations : le secteur Trion-Vieux Lyon et le secteur Rockefeller.

Sur le secteur Trion-Vieux Lyon, la métropole de Lyon avait annoncé le 15 avril dernier la mise en place d'une expérimentation durant l'été, à la suite du festival des Nuits de Fourvière. Cette expérimentation est le fruit de nombreuses séances de travail qui se sont tenues avec l'ensemble des partenaires et des acteurs locaux. À leur demande, la Métropole de Lyon va donc expérimenter la mise en place du nouveau plan de circulation durant 9 mois. L'expérimentation permettra de vérifier les évolutions réelles des flux, des temps de parcours et de la sécurité sur les axes concernés et sur les axes de reports.

Sur le secteur Rockefeller, des études complémentaires reprenant les éléments de la concertation ont été menées. Sur proposition des associations de riverains, la Métropole a accepté la proposition d'une expérimentation de la mise à sens unique de l'avenue Rockefeller. Celle-ci débutera cet automne pour une durée de 6 mois.

Enfin, sur les secteurs Presqu'île et cours Gambetta / Albert Thomas, les études de conception se poursuivent pour des travaux de mise en œuvre d'une piste bidirectionnelle à partir de 2025.



*L'expérimentation menée dès cet été dans le secteur Trion-Vieux Lyon*

